



Non retour de caution sans facture a l'appui

Par aridza, le **05/12/2008 à 16:13**

Voilà, j'ai demenagé il y a 2 mois, la maison que j'habitait été un meublé, l'endroit était tres humide avec des grosse tache dans le salon, du salpêtre, le platre s'effritait, enfin pas genial et cher.

Après leur avoir dis que c'etait presque inhabitable surtout avec 2 enfants dont un bébé, la proprio mais presque rit au nez en me disant qu'ils l'on achetaient comme ça et ne feraient aucun travaux et si je n'etais pas contente je pouvais partir, ils sont enfin venu voir les problemes en septembre car il y a eu un probleme avec une fuite dans les toilettes et ils avaient besoin de venir voir pour dire a l'assurance que c'etait réparé.

Le lave vaisselle est tombé en panne pas longtemps après que je n'emmenage, j'ai compté le nombre de tablette que j'en ai utilisé 11.

Pas tres longtemps après c'est le lave linge qui ne marchait plus.

Je connais l'ancienne proprio est elle a vendu la maison avec les machines, qui ont presque 20 ans.

Donc je l'ai signalé a mes proprios, qui me demandaient un devis si il fallait les changé sinon, c'etait pour ma pomme, j'ai toujours refusé de payer pour un devis qui m'aurait couté plus cher que la valeur des machines.

Bien sur pendant mon etat des lieu de sortie, les proprio ne voulaient rien entendre a propos des machines, la femme me disait que les machines marchaient a mon arrivé donc je suis responsable, bien sur que des machines marchent avant de casser!

Elle voulait que je fasse un geste et leur laisser prendre de l'argent sur ma caution pour les dedommager, j'ai refusé car j'estime que ce n'est pas ma responsabilité de changer leurs machines pourrient.

Aujourd'hui je reçois une petite lettre d'eux me disant qu'ils gardaient la caution a cause des machines HS, bien sur il n'y a aucune facture ou devis pour les reparations, et 625 euros, c'est beaucoup meme si ils en achètent des neuve.

Que faire pour contester ça?

Je n'arrive pas a joindre l'ADIL du vaucluse et leur site ne marche pas mais j'estime que pour

les machine c'est du a leurs vetustés, ai je raison?

Merci pour tous bon conseil, en plus c'est mes parents qui on payait la caution donc ils ne sont pas enchanté de ne pas la recuperai!

Merci